
CONSEIL DE COMMUNAUTÉ
Séance du 20 juin 2019 à 18h30 heures,
A Méry – Savoie Hexapôle – Bâtiment l'Agrion

Présents : (T = Titulaire ; S= Suppléant(e) votant,)

1	AIX-LES-BAINS	T	Dominique DORD	
2	AIX-LES-BAINS	T	Renaud BERETTI	Arrivé après la 3 ^{ème} délibération Pouvoir de Marina FERRARI
3	AIX-LES-BAINS	T	Georges BUISSON	Départ après la 20 ^{ème} délibération
4	AIX-LES-BAINS	T	Jean-Claude CAGNON	
5	AIX-LES-BAINS	T	Corinne CASANOVA	
6	AIX-LES-BAINS	T	Evelyne FORNER	
7	AIX-LES-BAINS	T	Michel FRUGIER	
8	AIX-LES-BAINS	T	Claudie FRAYSSE	
9	AIX-LES-BAINS	T	André GIMENEZ	
10	AIX-LES-BAINS	T	Nicolas VAIRYO	
11	AIX LES-BAINS	T	Jean-Marc VIAL	
12	BOURDEAU	T	Jean-Marc DRIVET	Départ après la 18 ^{ème} délibération
13	LE BOURGET DU LAC	T	Pierre HOCHARD	
14	LE BOURGET DU LAC	T	Philippe LANCON	
15	BRISON SAINT INNOCENT	T	Jean-Claude CROZE	
16	LA CHAPELLE DU MONT DU CHAT	T	Nicole FALCETTA	Départ après la 20 ^{ème} délibération
17	CHINDRIEUX	T	Marie-Claire BARBIER	
18	DRUMETTAZ-CLARAFOND	T	Nicolas JACQUIER	
19	DRUMETTAZ-CLARAFOND	T	Danièle BEAUX-SPEYSER	
20	ENTRELACS	T	Bernard MARIN	
21	ENTRELACS	T	Yves GRANGE	
22	ENTRELACS	T	Christophe DERIPPE	
23	ENTRELACS	T	Jean-François BRAISSAND	
24	GRESY-SUR-AIX	T	Robert CLÉRC	
25	GRESY-SUR-AIX	T	Colette GILLET	Pouvoir d'Elisabeth ASSIER
26	GRESY-SUR-AIX	T	Didier FRANÇOIS	
27	MERY	T	Eudes BOUVIER	
28	MERY	T	Nathalie FONTAINE	Arrivée après la 3 ^{ème} délibération
29	LE MONTCEL	T	Jean-Christophe EICHENLAUB	
30	MOUXY	T	Nicolas MARC	
31	ONTEX	T	Jacques CURTILLET	
32	PUGNY-CHATENOD	T	Jean-Guy MASSONNAT	
33	RUFFIEUX	T	Olivier ROGNARD	
34	SAINT OFFENGE	T	Bernard GELLOZ	
35	SAINT OURS	T	Christian REBELLE	
36	SAINT PIERRE DE CURTILLE	T	Sylvie L'HEVEDER	
37	SERRIERES-EN-CHAUTAGNE	S	Jean-Marc JOURDAN	
38	TRESSERVE	T	Jean-Claude LOISEAU	Départ après la 20 ^{ème} délibération
39	TRESSERVE	T	Eric COURSON	Départ après la 20 ^{ème} délibération
40	TREVIGNIN	T	Gérard GONTHIER	
41	VIVIERS-DU-LAC	T	Robert AGUETTAZ	
42	VIVIERS-DU-LAC	T	Martine SCAPOLAN	
43	VOGLANS	T	Yves MERCIER	Pouvoir de Martine BERNON

23 communes présentes.



Absents excusés :

AIX-LES-BAINS
AIX-LES-BAINS
AIX-LES-BAINS
LA BIOLLE
LA BIOLLE
LE BOURGET DU LAC
CHANAZ
GRESY-SUR-AIX
VOGLANS

Marina FERRARI
Christiane MOLLAR
Isabelle MOREAUX-JOUANNET
Blandine BELLANCA
Fabien COUDURIER
Marie-Pierre FRANÇOIS
Yves HUSSON
Elisabeth ASSIER
Martine BERNON

Autres présents non votants :

Marc MORAND
Frédéric GIMOND
Laurent LAVAISSIERE
Véronique MERMOUD
Christophe PIRAT
Olivier VERDENAL
Christophe TOUZEAU
Julie ECALARD
Matilde HABOUZIT
Estelle COSTA de BEAUREGARD
Eline QUAY-THEVENON

Pugny-Chatenod (suppléant)
Directeur Général des Services
Directeur Général Adjoint des Services
Directrice du Pôle Aménagement
Directeur des services à la Population
Directeur Financier
Directeur du Pôle Eau
Responsable Communication et des relations publiques
Responsable du Pilotage de la Performance
Responsable juridique et des assemblées
Assistante du service Juridique / Assemblées

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 13 juin 2019 à laquelle était joint un dossier de travail comprenant ordre du jour, notes de synthèse et 28 projets de délibérations. Le quorum est atteint : la séance est ouverte avec 41 présents (40 titulaires et 1 suppléant), et 43 votants.

DÉLIBÉRATION

N° : 16 Année : 2019
Exécutoire le : 27 JUIN 2019
Affichée le : 27 JUIN 2019
Visée le : 27 JUIN 2019

TOURISME Plage du Bourget-du-Lac - Tarifs 2019

Monsieur le Président rappelle que la plage du Bourget-du-Lac, d'accès payant, est gérée par Grand Lac, communauté d'agglomération pendant la période estivale. Il appartient donc à l'assemblée communautaire de définir les tarifs d'entrée de cette plage durant la période d'ouverture.

Compte tenu de l'augmentation pratiquée en 2018, il est proposé de maintenir les tarifs de la plage du Bourget-du-Lac sans augmentation pour 2019. Le projet de tarifs détaillé est joint à la présente délibération.

La commission Tourisme a donné un avis favorable lors de sa réunion du 1^{er} mars 2019.

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le présent rapport,
- APPROUVE la fixation des tarifs précités pour la plage du Bourget-du-Lac,
- DEMANDE l'application de ces tarifs à compter du 1^{er} juin 2019.

Aix-les-Bains, le 20 juin 2019

Le Président,
Dominique DORD



- Délégués en exercice : 70
- Présents : 43
- Votants : 46
- Pour : 46
- Contre : 0
- Abstentions : 0
- Blancs : 0

**GRAND
LAC**COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION

TARIFS 2019

Plage municipale du Bourget-du-Lac

Désignation	Tarifs 2017 (TTC)	Tarifs 2018 (TTC)	% 2018 / 2017	Tarifs 2019 (TTC)	% 2019 / 2018
Tarif normal					
Adulte	2,80 €	2,90 €	3,68 %	2,90 €	0,00 %
Enfant (4 à 17 ans)	1,90 €	2,00 €	5,52 %	2,00 €	0,00 %
Tarif réduit (groupe + 6 pers, club, entrée après 16h00)					
Adulte	2,00 €	2,10 €	5,26 %	2,10 €	0,00 %
Enfant (4 à 17 ans)	1,30 €	1,40 €	8,02 %	1,40 €	0,00 %
Tarif famille (10 entrées)					
Adulte	19,00 €	19,50 €	2,65 %	19,50 €	0,00 %
Enfant (4 à 17 ans)	9,50 €	9,50 €	1,04 %	9,50 €	0,00 %
Tarif saison Grand Lac					
Adulte	26,00 €	26,00 €	4,00 %	26,00 €	0,00 %
Enfant (4 à 17 ans)	17,00 €	17,00 €	4,94 %	17,00 €	0,00 %
Privatisation de la plage					
À la demi-journée	500,00 €	500,00 €	0,00 %	500,00 €	0,00 %
À la journée	800,00 €	800,00 €	0,00 %	800,00 €	0,00 %

1500 boulevard Lepic
CS 20808
73108 AIX-LES-BAINS CEDEXTéléphone : 04 79 35 00 51
Fax : 04 79 35 70 70www.grand-lac.fr

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : Plage du Bourget-du-Lac - Tarifs 2019

Date de transmission de l'acte : 27/06/2019

Date de réception de l'accusé de réception : 27/06/2019

Numéro de l'acte : d2889 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 073-200068674-20190620-d2889-DE

Date de décision : 20/06/2019

Acte transmis par : Estelle COSTA DE BEAUREGARD

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.10. Divers